



Bulletin de l'Association Henri Pézerat ● Travail ● Santé ● Environnement

Décembre 2014

Cette lettre électronique reprend les différentes informations reçues le mois dernier sur l'adresse mail de l'association et les initiatives auxquelles elle a participé.

Faites-nous parvenir toutes les infos sur l'actualité de vos luttes, qu'elles puissent alimenter cette lettre mais également le site Internet !

Bonjour,

Voici donc la quatrième édition de la lettre électronique "Alertes" de l'association, que nous tentons de rendre mensuelle.

Comme nous l'avons dit lors de l'assemblée générale, l'intérêt de cette lettre est qu'elle reflète l'activité de l'association et des différents collectifs et individus qui la composent et qu'elle permette la circulation des informations.

Avant chaque envoi, nous vous solliciterons pour nous faire parvenir les informations que vous souhaitez mettre en commun. Mais vous pouvez aussi le faire sans attendre. Et si certain-e-s d'entre vous ont le temps et l'envie de rédiger des topos pour éclairer une problématique, raconter une expérience, une mobilisation, un colloque, cela pourra trouver place dans cette lettre.

Au delà des AG deux fois par an, c'est une façon de prolonger la mise en commun d'expériences et d'expertises de tous types.

A noter dans vos agendas

- **Ce 10 décembre**, le gouvernement présente son projet de loi Macron comprenant de nombreuses attaques sur la santé au travail : extension du travail du dimanche et de nuit ; réforme de la médecine du travail par la suppression de la

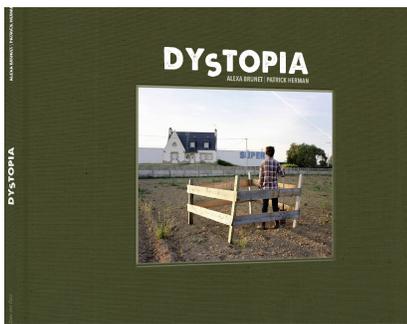
visite périodique et de la possibilité pour les médecins du travail de délivrer des avis d'aptitude avec restriction ; dépénalisation du délit d'entrave.

Le Syndicat national des professionnels de la santé au travail (SNPST) a adressé **un courrier à tous les Parlementaires** pour les alerter. Il propose à chacun d'entre nous de solliciter nos parlementaires locaux sur la base d'une modèle de courrier (voir en pièce jointe) et de leur faire part ensuite de nos démarches individuelles ou collectives. Contact : snpst.toulouse@orange.fr

D'autre part, les organisations syndicales de salariés (sauf la CFDT) ont décidé de lancer une **pétition que vous pouvez signer sur :**

www.petitions24.net/pas_dordonnances_pour_la_medecine_du_travail

Pour en savoir plus, lire notamment les articles de Fanny Doumayrou sur la médecine du travail : www.humanite.fr/choc-de-destruction-pour-la-sante-au-travail-556557 et sur l'attaque en règle contre les droits des salariés : www.humanite.fr/la-bombe-macron-sabat-sur-les-droits-des-salaries-558192



• **Avant le 15 décembre, un beau projet à soutenir**, celui du dernier ouvrage de Patrick Herman, en collaboration avec la photographe Alexa Brunet – *Dystopia*. Témoignage sur les **ravages et des dérives de l'agriculture intensive**, ce livre qui mêle l'écrit et la (belle) photographie a besoin de votre participation pour voir le jour. **En achetant dès maintenant cet ouvrage à un prix préférentiel**, vous permettrez sa

parution en février 2015. Voir en pièce jointe le bon de souscription (prolongé jusqu'au 15 décembre) et cet article de Sciences et Avenir :

www.sciencesetavenir.fr/agriculture/20140221.OBS7242/dystopia-le-meilleur-des-mondes-agricoles.html

• **Avant le mois de février 2015, rejoignez la souscription lancée pour la réalisation du film *Parcours de combattant***. En toute impunité, pour leur plus grand profit, les industriels empoisonnent ouvriers et ouvrières, agriculteurs et nous tous aussi, exposés à l'amiante, aux pesticides et autres poisons industriels... Unissant les savoirs citoyens et scientifiques, les combats des victimes pour obtenir justice demeurent souvent invisibles! Et pourtant, ces combats nous concernent tous... Josette Roudaire, Jean-Marie Birbès, Paul François sont quelques-uns des témoins retenus dans ce documentaire. **N'hésitez pas à apporter votre soutien** – individuellement et par association – à la réalisation du film, en vous rendant sur www.touscoprod.com/fr/parcoursdecombattants : vous pourrez y découvrir le projet, la bande annonce et souscrire en cliquant sur « produire ce film ».

- **Le 13 janvier 2015**, la chambre criminelle de la Cour de Cassation rendra son **arrêt concernant AZF**. Après l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse de septembre 2012 condamnant l'ancien directeur du site à trois ans de prison dont un ferme et 45.000 euros d'amende, celui-ci s'est pourvu en Cassation.

- **Le 5 février 2015**, la cour d'appel de Paris rendra sa **décision dans l'affaire Amisol** : après l'annulation du non-lieu en juin par la Cour de Cassation, il s'agit de savoir si la justice renvoie le dernier PDG Claude Chopin devant le tribunal correctionnel. *Voir le communiqué du Caper Auvergne, en pièce jointe.*

Des nouvelles des collectifs en lutte

- **CAVAM**. L'Association Henri-Pézerat a participé fin octobre à Clermont-Ferrand à la **création de la CAVAM, Coordination des associations de victimes de l'amiante et des maladies professionnelles**, qui regroupe, pour le moment près d'une trentaine d'associations. Elle s'est organisée en **trois groupes de travail** auquel plusieurs d'entre nous participent : pour l'aboutissement des procès pénaux – autour du FIVA – sur ACAATA/ANXIETE. Et s'est dotée d'un **blog, outil de diffusion d'information portant sur les luttes et mobilisations** auquel vous pouvez vous abonner sur www.amiantemaladieprofessionnelle.com/preview

- **SIVENS**. Aux lendemains de la **mort de Rémi Fraisse**, victime d'un tir de grenade offensive, alors qu'il manifestait son opposition à la construction du barrage de Sivens, **voici le message transmis** au Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet : *« Au nom de l'association Henri-Pézerat, je tiens à exprimer notre solidarité et notre soutien fraternel à la famille de Rémi, mort au cours de cette lutte pour le respect de la vie dans cette terre qui appartient à ceux qui l'habitent. Je partage non seulement l'immense tristesse de ce drame mais la révolte devant le cynisme industriel qui y a conduit.*

Combien de morts ou de blessés, de destructions, de vies ruinées, faudra-t-il encore pour faire comprendre à ceux qui nous gouvernent que nos vies valent plus que leurs profits, plus que l'usage abusif du pouvoir que leur donne la position qu'ils occupent dans les institutions et les administrations.

Restons mobilisés et solidaires.

Fraternellement,

Annie Thébaud-Mony

Présidente de l'Association Henri Pézerat, Santé, Travail, Environnement »

La dernière assemblée générale a accueilli **Ben Lefetey, du Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet** (www.collectif-testet.org). Philippe Saunier nous transmet une note qu'il a rédigée sur « les enseignements à retirer de la mort d'un jeune homme par une arme de guerre » (*voir pièce jointe*).

- **PREVENTION CANCERS PRO.** Notre camarade Philippe Saunier a assisté au colloque de l'INRS les 28 et 29 novembre dernier sur la prévention des cancers professionnels et a rédigé pour nous un petit résumé critique que vous trouverez en pièce jointe.

- **ETERNIT.** Après la décision scandaleuse de la Cour de Cassation italienne qui a annulé la condamnation de l'ancien dirigeant d'Eternit le 19 novembre dernier, l'Association a publié un communiqué qui vous a été diffusé. Le 20 novembre, **un manifeste international contre l'amiante** a été lancé par des associations réunies à Rome à cette occasion, intitulé « Amiante, un crime contre l'humanité ». *Vous le trouverez dans sa version française en pièce jointe ou sur : www.associazioneitalianaespostiamianto.org/eventi/manifesto-di-roma-asbesto-e-un-crimine-contro-lumanita*

Le quotidien *Libération* a publié une ITW croisée de Jean-Paul Teissonnière et de Annie Thébaud-Mony concernant ce « déni du crime industriel ». Voir en pièce jointe et sur : www.liberation.fr/terre/2014/12/04/amiante-le-deni-du-crime-industriel1156869

Le droit en pratique et autres outils

- La ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a annoncé le 26 novembre dernier **l'extension de la préretraite amiante (ACAATA) aux fonctionnaires**. Mais le "bénéfice" du dispositif (départ à 50 ans avec 65% du salaire brut antérieur) serait réservé aux seuls malades de l'amiante et non aux travailleurs victimes d'exposition à l'amiante. Dans cette période « d'austérité », **il convient d'être particulièrement attentif à cette disposition** qui pourrait permettre, sous couvert de mesures sociales, de supprimer les emplois publics. *Voir en pièce jointe le communiqué de presse du gouvernement ("CP prévention"), et une courte note d'analyse qu'a bien voulu rédiger notre camarade Francis Judas.*

- **Le TASS de Lyon reconnaît l'origine professionnelle d'un cancer du pharynx, en lien avec la polyexposition.** Le tribunal a ainsi estimé que la maladie qui a coûté la vie à Christian Cervantès, ancien verrier de Givors, était en lien direct et essentiel avec son travail, au terme de 5 années de procédure et *a contrario* des avis des CRRMP : « Les Comités consultés ont rendu des avis dont la motivation est trop succincte pour rendre compte des éléments du dossier qui les ont convaincus d'exclure tout rôle causal du travail dans l'apparition du cancer du pharynx, alors qu'ils se trouvaient face à la situation d'un salarié qui avait subi pendant de très nombreuses années une poly-exposition caractérisée à des agents cancérogènes avérés, et qu'ils avaient en mains plusieurs contributions scientifiques, dont la teneur militait plutôt pour la reconnaissance d'un lien causal, lesquelles auraient

mérité de leur part une réplique, en tous cas quelques observations en contrepoint. »

Voir en pièce jointe l'article de Lyon-Capital et le communiqué sur www.verriers-givors.com/index.php?option=com_content&view=article&id=374:tass-ch-cervantes&catid=80&Itemid=484

- Un décret et un arrêté du 29 octobre fixent les **heures de délégation pour les délégués des CHSCT dans la fonction publique**, bien moins favorable que dans le privé. Voir en pièces jointes le décret et l'arrêté.

- **Le droit d'alerte sanitaire et environnemental : un nouveau droit pour les salariés et les représentants au CHSCT.** Un décret (du 11 mars 2014) est venu préciser les modalités de consignation de ce nouveau droit, inscrit dans la loi du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte. Celle-ci institue une nouvelle procédure d'alerte dans les entreprises, elle garantit un statut pour les salariés et renforce les obligations de l'employeur en matière d'information des salariés. Voir sur le site de Solidaires :

www.solidaires.org/IMG/pdf/outils_sante_au_travail_No14.pdf

- Beaucoup de choses à piocher dans le **Bulletin des conditions de travail et de la santé au travail** de la commission de Solidaires, à retrouver sur www.solidaires.org/rubrique374.html

A lire, (re)voir, (ré)écouter...

- Le petit et excellent livre de notre camarade Pascal Marichalar issu de sa thèse sur les médecins du travail, **Médecin du travail, médecin du patron ?**, aux Presses de la fondation Sciences Po, 2014.



- Les interventions du **colloque sur les maladies environnementales émergentes** (hypersensibilité aux ondes, aux produits chimiques, fibromyalgie, etc) organisé en octobre à l'assemblée nationale par des députés EELV et le réseau environnement santé d'André Cicoella : www.am2e.org/

- Un « **documentaire pédagogique** » sur les **risques psycho-sociaux**, réalisé par le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST) d'Aix-Marseille, à visionner sur www.lest.cnrs.fr/spip.php?article708

- Un reportage sur les boues rouges d'Alteo (à Gardanne), cas d'école de la difficile conciliation entre environnement et emploi » à retrouver sur www.alterecoplus.fr/les-boues-rouges-201412011606-00000325.html

- Vous pouvez utilement retrouver le compte-rendu de la conférence « **bitume, fumées et santé** » organisée à Metz en juin dernier par la Coordination nationale d'information et de défense sur la pollution par les centrales d'enrobés routiers à cette adresse : www.bitumesante.org

Dans le même ordre d'idées, selon des ingénieurs de la Ville de Paris, **39 % des enrobés routiers de la capitale sont constitués d'amiante** de types chrysotile et actinolite. En cause : les enrobés Compoflex et Médiflex, mis en œuvre sur des chaussées pavées de 1978 à 1994, ainsi que les granulats constitutifs de certains revêtements... réputés non amiantés.

A retrouver sur www.lemoniteur.fr/181-chantiers/article/actualite/26524465-plus-du-tiers-des-chaussees-de-paris-estimees-amiantees

Ils nous écrivent, on diffuse...

- **Nucléaire** : le blog "Pectine Actualités" nous adresse une lettre hebdomadaire, nouvelles de Fukushima et du nucléaire. Vous pouvez les retrouver sur : <http://pectineactualites.wordpress.com>

- **Le Collectif de Vigilance sur les projets miniers creusois dénonce les nouveaux projets d'extraction miniers** en plusieurs points du territoire et aboutir à une fédération des associations qui s'y opposent : « Nous savons que, encore et toujours, l'extraction d'or nécessite l'injection de cyanure afin de récupérer les molécules ou fine particules d'or au sein même de la roche finement broyée. Que, encore et toujours, l'arsenic présent à l'état naturel dans les sols sera libéré de la roche en quantité massive pour s'écouler via les eaux dans les rivières, les puits... » Vous trouverez sur www.stopmines23.fr et ci-joint leur dossier de presse. Contact : Anne BAUD – bodann@orange.fr – 06 42 87 13 87.

Le prochain envoi sera consacré au relevé de décisions de la dernière assemblée générale et devrait vous parvenir avant les fêtes de fin d'année. En attendant, portez-vous bien et donnez-nous des nouvelles !

Fanny et Anne, pour l'équipe d'animation

<asso hp@gmail.com>

Vous recevez cette lettre parce que vous êtes
ou avez été adhérent à l'Association Henri-Pézerat.

Si vous ne voulez plus en être destinataire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.